

tendances

A moins d'un an des prochaines élections municipales, le financement des projets de territoires connectés et durables est un sujet clé pour les collectivités, au regard notamment de la période d'incertitude et de restriction budgétaire actuelle. Une situation qui oblige les acteurs à modifier leur manière de procéder. Explications.

Financement des projets

De nouvelles pistes à explorer



Travaux de végétalisation des rues à Paris 13*

Un projet de territoire connecté et durable (TCD) se révèle souvent positif dans ses résultats, aussi bien en termes d'efficacité fonctionnelle que de retour sur investissement et d'impact sur la relation citoyenne. Cette affirmation est une des conclusions qui ressort de l'Observatoire des territoires connectés et durables élaboré de concert entre la FNCCR et

Infranum. L'étude constate également une accélération des expérimentations depuis 2023. Il n'empêche : ce sont les financements qui déterminent le lancement ou la répliquabilité d'un projet TCD. A titre d'exemple, l'Eurométropole de Strasbourg a expérimenté avec succès le monitoring de ses piscines, mais le projet n'a pas dépassé le POC faute de financements [cf notre Focus pages 34 à 36]. « Même si le retour sur investissement des projets TCD est avéré, trouver des financements est compliqué, c'est tout le paradoxe », confirme Astrid Voorwinden, chargée de

mission Territoires Connectés & Environnement à InfraNum.

Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires subies par les collectivités, l'actualité sur les solutions de financement fourmille. L'entreprise de conseil Sobre Energie a par exemple publié en avril dernier un livre-blanc sur le financement de la rénovation énergétique des bâtiments. De son côté, Efficacy, l'institut de R&D dédié à la décarbonation des villes, a lancé plusieurs appels à manifestation d'intérêt (AMI) pour accompagner et financer des projets de collectivités. Autre exemple : la Banque des Territoires s'est associée aux Agences locales de l'énergie et du climat (Alec) pour accélérer son programme EduRénov (lire sur smartcitymag.fr).

La Région des Hauts-de-France a choisi de mettre à profit ses cinq

Dans le contexte actuel de contraintes budgétaires subies par les collectivités, l'actualité sur les solutions de financement fourmille.



millions d'euros attribués par le fonds européen Feder pour financer son AMI sur l'intelligence artificielle. « L'avantage des fonds européens est de proposer des crédits de long-terme, de 2021 à 2027, ce qui accompagne la dynamique sur plusieurs phases », explique Alexandre Tribolet, responsable de projet. « Nous avons eu plus de retours de collectivités que prévu, elles veulent se saisir de ce mode de financement pour ne pas passer à côté des opportunités de l'IA pour les territoires », ajoute Aurore Colson, conseillère régionale des Hauts-de-France déléguée au Numérique.

Des fonds variés pour les collectivités

Jusqu'à présent, les collectivités avaient trois principaux moyens de financer leurs projets TCD : les

fonds propres « de plus en plus limités », les subventions « fastidieuses à trouver », et l'emprunt « compliqué à obtenir », constate Marie-Laure Falque-Masset, chargée de projets à l'Agence régionale Energie Climat (AREC) lors d'une conférence. Mais les sources restent tout de même très variées. L'Observatoire des Territoires Connectés et Durables de 2024 a montré que plus de la moitié des collectivités interrogées faisaient appel à plusieurs subventions. Parmi les programmes les plus courants : les CEE pour la rénovation énergétique, EduRénov pour la rénovation des écoles, les fonds européens Feder, France 2030 ou le Fonds Vert.

Les collectivités se révèlent également enclines à se tourner vers l'emprunt. La Banque des Territoires a mis en place un dispositif d'intrac-ting : elle avance les fonds à la col-



Alexandre Tribolet, responsable de projet à la Région des Hauts-de-France
« L'avantage des fonds européens est de proposer des crédits de long-terme, de 2021 à 2027, ce qui accompagne la dynamique sur plusieurs phases »

Nicolas Turcat, directeur du programme EduRénov
« A la Banque des Territoires, nous pensons que l'emprunt, dans un mix de solutions, est le moyen de financer son projet de TCD »



Laurence Leydier, directrice des adhésions et du crédit de l'AFL
« Les projets TCD sont incorporés dans d'autres chantiers plus globaux qui représentent un levier »

Pierre Dumas-Lairolle, responsable des bâtiments durables, syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne

« Pour financer [notre projet], nous avons couplé le programme Actee avec une aide de l'Ademe pour le financement des postes d'énergie manager, une autre de la Région et une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les travaux »



Sylwia Slomiac, consultante experte auprès d'Eurocities
« Les villes manquent de soutien pour apprendre à utiliser de nouveaux instruments. Elles ont peur des conséquences de leurs erreurs et qu'on les accuse de mal dépenser l'argent public »

Astrid Voorwinden, chargée de mission Territoires Connectés & Environnement à InfraNum

« Même si le retour sur investissement des projets TCD est avéré, trouver des financements est compliqué, c'est tout le paradoxe »



tendances



Les travaux de rénovation énergétique des bâtiments font partie des projets les plus coûteux.

lectivité, qui ne la rembourse qu'avec les économies générées chaque année pendant treize ans par le projet TCD. C'est l'option pour laquelle a opté la commune d'Albertville, en Savoie. « A la Banque des Territoires, nous pensons que l'emprunt, dans un mix de solutions, est le moyen de financer son projet de TCD », assure Nicolas Turcat, directeur du programme EduRénov. Cet intérêt pour l'emprunt est également soulevé au sein de la banque des collectivités AFL, qui a financé ses membres à hauteur de deux milliards d'euros de projets en 2024, à l'image de Nantes, Strasbourg, Noisy-le-Grand ou Vincennes. De son côté,



La rénovation de l'éclairage public (ici à Talence, ville totalement équipée en LED piloté) sont de plus en plus intégrés dans d'autres travaux.

Sur la forme, les projets TCD deviennent de plus en plus intégrés à des marchés à plus fort levier.

la Banque Postale s'est affirmée en 2024 comme le premier prêteur bancaire des collectivités, selon l'Observatoire de la dette des collectivités locales.

De nouveaux montages

Face à ces circonstances, une tendance émerge dans la recherche de financement : une nouvelle manière de concevoir les enveloppes. Sur la forme, les projets TCD deviennent ainsi de plus en plus intégrés à des marchés à plus fort levier. « Le modèle de marché public smart city comme celui de Dijon ou d'Angers (qui a alloué un budget de 146 millions d'euros à son marché global de performances sur douze ans et a obtenu une économie de cinq millions d'euros en cinq ans, ndr) n'existe plus. L'éclairage intelligent, par exemple, est désormais englobé dans des projets de rénovation », observe Jacques Chansavang, directeur du département Territoires et Infrastructures Connectés chez Artelia. Un constat partagé au sein de l'AFL, la banque des collectivités : « Les projets TCD sont incorporés dans d'autres chantiers plus globaux qui représentent un levier », assure Laurence Leydier, directrice des adhésions et du crédit de l'AFL.

Sur le fond, les collectivités s'attellent à mieux mixer les différentes aides pour travailler sur l'efficacité de leur montage financier. « Orléans vient d'officialiser un MGPE par paiement différé, ce qui est nouveau. On observe que les collectivités sont plus précautionneuses sur leur montage », indique Thibault Guilhem, chef de marché chez Idex et membre de la Fedene, qui travaille sur cette efficacité des enveloppes. Même constat à l'échelle européenne par le réseau des villes européennes Eurocities : « Les collectivités doivent apprendre à financer leurs projets en recourant moins aux subventions mais en mêlant de nombreuses options. C'est donc un changement de mentalité qui doit s'opérer », assure Sylwia Slomniak, conseillère principale en financement climatique.

Des barrières liées à la réglementation

C'est la méthode employée par le syndicat départemental des énergies

de Seine-et-Marne. « Les dossiers de subvention sont devenus plus sélectifs. Pour financer, nous avons complé le programme Actee avec une aide de l'Ademe pour le financement des postes d'énergie manager, une autre de la Région et une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour les travaux », témoigne Pierre Dumas-Lairolle, responsable des bâtiments durables. Le syndicat a par ailleurs été l'un des premiers à bénéficier du programme Actee, en mutualisant ses besoins avec ceux d'autres syndicats pour lancer des audits techniques et énergétiques.

Eurocities a réalisé une consultation auprès des collectivités européennes pour connaître les barrières et les opportunités d'accès aux instruments financiers innovants. La principale difficulté remontée concerne les « réglementations obsolètes. Les villes manquent de soutien pour apprendre à utiliser de nouveaux instruments. Elles ont peur des conséquences de leurs erreurs et qu'on les accuse de mal dépenser l'argent public », soutient Sylwia Slomniak, qui rappelle, en deuxième frein majeur, le « manque de personnel pour apprendre des manières de faire innovantes ».

De nouvelles coopérations régionales sont néanmoins en train d'émerger. « Nous avons tous les mêmes besoins en compétences et en outils souverains. Il nous faut mutualiser pour trouver des modèles de financement innovants », affirme Caroline Zorn, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg chargée du Numérique. Un avis partagé au sein d'Eurocities par Marco Costa, responsable de l'équipe Communautés d'énergie renouvelable et Guichets uniques à l'Agence pour l'énergie et le développement durable de Modène, qui a souligné le rôle de la coopération régionale pour débloquer des modèles de financement innovants. « Les programmes Interreg permettent la collaboration entre les régions et les retours d'expérience entre collectivités qui travaillent sur des défis communs », complète Alexandre Chaffotte, chef de projet Recherche, Développement et Innovation chez Cap Digital. Une opportunité à saisir pour les collectivités.

Célia Garcia-Montero